

**Commission de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité**  
**Commission des Finances**

**Procès-verbal de la réunion du 04 février 2025**

Ordre du jour :

1. Examen de la motion de Monsieur Franz Fayot relative aux aides financières aux pays en développement pour financer leur transition climatique
2. Explications concernant les investissements du Luxembourg dans le financement climatique international
3. Divers

\*

Présents : Mme Barbara Agostino, M. Maurice Bauer, Mme Simone Beissel, M. Dan Biancalana, M. Jeff Boonen, Mme Claire Delcourt, M. Alex Donnersbach, M. Luc Emering, M. Jeff Engelen, M. Franz Fayot, M. Paul Galles, Mme Françoise Kemp, Mme Joëlle Welfring, membres de la Commission de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, M. Maurice Bauer, M. André Bauler, Mme Taina Bofferding, Mme Corinne Cahen, M. Franz Fayot, M. Patrick Goldschmidt, M. Claude Haagen, M. Fred Keup, M. Laurent Mosar, M. Marc Spautz, membres de la Commission des Finances

M. Gilles Baum, remplaçant M. Gusty Graas, membre de la Commission de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

M. Serge Wilmes, Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

M. Gilles Roth, Ministre des Finances

M. Georges Gehl, M. Thomas Schoos, du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

Mme Alyssa Di Cara, M. Nicolas Jost, M. Jean-Claude Neu, du Ministère des Finances

Mme Fabiola Cavallini, Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

Excusée : Mme Sam Tanson, membre de la Commission des Finances

\*

Présidence : M. Paul Galles, Président de la Commission de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

\*

## **1. Examen de la motion de Monsieur Franz Fayot relative aux aides financières aux pays en développement pour financer leur transition climatique**

Suite à quelques paroles d'introduction et de bienvenue de la part de Monsieur Paul Galles (CSV), Monsieur Franz Fayot (LSAP) présente la motion relative aux aides financières aux pays en développement pour financer leur transition climatique, pour les détails de laquelle il est renvoyé au document afférent.

Suite à son intervention, Monsieur Serge Wilmes explique que la COP29 qui s'est tenue à Bakou en fin d'année dernière a permis d'adopter un accord sur le nouvel objectif collectif quantifié de financement climatique (« New Collective Quantified Goal on Climate Finance » ou NCQG). Cet accord met à disposition 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035 pour soutenir les pays en développement dans leurs efforts en matière de lutte contre le changement climatique. Monsieur le Ministre indique cependant, comme d'ailleurs la motion sous rubrique le rappelle également, que le besoin pour financer la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement serait plutôt de 1.300 milliards de dollars par an d'ici 2035.

Afin de parvenir à atteindre cet objectif, il sera nécessaire de mobiliser des capitaux privés en complément des fonds publics, car ces derniers ne suffiront pas.

Au Luxembourg, en ce qui concerne les fonds publics, le Gouvernement a annoncé, avant même la tenue de la COP29, une nouvelle enveloppe de 320 millions d'euros pour la période 2026-2030. Monsieur Serge Wilmes donne à considérer qu'il s'agit d'une augmentation significative confirmant l'engagement international du Luxembourg dans la lutte contre le changement climatique.

Pour ce qui est de la mobilisation des capitaux privés, il est nécessaire de créer des effets multiplicateurs, car les investisseurs privés restent encore très frileux à l'égard des risques encourus. Voilà pourquoi de nombreux pays développés, dont le Luxembourg, prennent des initiatives à la fois bi- et multilatérales pour faire avancer les projets de *blended finance* (financement mixte) et mobiliser les flux de capitaux privés. La place financière du Luxembourg est d'ailleurs un partenaire privilégié en ce sens.

Monsieur le Ministre des Finances donne ensuite davantage de détails concernant la place financière luxembourgeoise et les moyens dont elle dispose pour répondre aux défis de la finance durable.

En premier lieu, il insiste sur le fait que le Gouvernement actuel ne remet - et ne remettra - pas en cause la politique du Gouvernement précédent concernant la finance durable, ceci en se référant à l'accord de coalition de 2023 qui entend continuer « à miser sur le développement de produits financiers respectueux de l'environnement, durables et socialement responsables et innovants, en positionnant la place financière luxembourgeoise comme *hub* international de la finance durable ». Dans ce cadre et afin de confirmer ses dires, Monsieur Gilles Roth donne les détails chiffrés des investissements réalisés par l'Etat depuis 2015 en relation avec le financement climatique international, qui corroborent l'augmentation permanente de l'enveloppe budgétaire globale afférente ; il répète donc que les objectifs mis en place par le Gouvernement précédent n'ont pas été reconsidérés, bien au contraire.

Deuxièmement et à l'instar de Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Monsieur le Ministre des Finances insiste sur le fait que, dans le contexte de la lutte contre le changement climatique, les fonds publics ne sont aucunement suffisants et qu'il faut donc mobiliser des capitaux privés. Pour cela, il faut minimiser le risque encouru pour les investisseurs privés via des projets de *blended finance*, entre autres, afin de les inciter à s'engager financièrement. L'orateur détaille les différentes initiatives mises en place par l'État luxembourgeois afin de mobiliser les capitaux privés et, à titre d'exemple, cite notamment :

- Le *Forestry and Climate Change Fund*,
- La *Luxembourg-EIB Climate Finance Platform* en partenariat avec la Banque européenne d'investissement,
- Le *Luxembourg Earth Impact Fund*,
- La *Luxembourg Sustainable Finance Initiative*,
- Le plan d'action en dix points du Ministère des Finances pour la finance durable,
- L'*International Climate Finance Accelerator*.

En troisième lieu, Monsieur Gilles Roth donne à considérer qu'à travers les instruments dont dispose la place financière luxembourgeoise, à savoir, d'une part, les fonds d'investissement et, d'autre part, la Bourse, le Luxembourg veut s'établir comme leader européen, voire mondial, de ce type de marché vert. À cet égard, il souligne que quelque 3.700 titres dits durables sont négociés à la Bourse et que des *Memorandums of Understanding* sont conclus avec d'autres grandes places financières appliquant les mêmes standards qu'au Luxembourg. Il cite également l'exemple de la Chine qui investit dans des instruments orientés vers la finance durable, à la fois au niveau national et international, et notamment au Grand-Duché.

En quatrième et dernier lieu, Monsieur le Ministre fait allusion aux discussions relatives au règlement européen sur la taxonomie. Alors que la Commission européenne entend présenter fin février un paquet dit « omnibus », modifiant notamment les dispositions relatives à la taxonomie, à la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) et à la CSDDD (Corporate Sustainability Due Diligence Directive) dans un but de simplifier ces législations et d'alléger les charges administratives pour les entreprises – tout en maintenant l'esprit de ces textes -, il a été décidé de différer le vote du projet de loi n°8370 portant modification : 1° de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ; 2° de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ; 3° de la loi modifiée du 17 juin 1992 relative aux comptes des établissements de crédit ; 4° de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier ; 5° de la loi modifiée du 8 décembre 1994 relative : - aux comptes annuels et comptes consolidés des entreprises d'assurances et de réassurances de droit luxembourgeois - aux obligations en matière d'établissement et de publicité des documents comptables des succursales d'entreprises d'assurances de droit étranger ; 6° de la loi modifiée du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence des émetteurs ; 7° de la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances ; 8° de la loi modifiée du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit, en vue de la transposition de la directive (UE) 2022/2464 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2022 modifiant le règlement (UE) n°537/2014 et les directives 2004/109/CE, 2006/43/CE et 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises.

\*

Suite aux interventions respectives de Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et de Monsieur le Ministre des Finances, il est procédé à un échange de vues dont il y a lieu de retenir ce qui suit :

Suite à une question afférente de Monsieur Franz Fayot, Monsieur Gilles Roth donne à considérer que l'économie chinoise, poursuivant des objectifs de croissance de 5% du PIB, est très présente dans notre pays. En effet, l'industrie des fonds d'investissement du

Luxembourg est considérée comme une porte d'entrée dans le marché européen, ceci grâce à la liberté de circulation des services et des capitaux au sein de l'Union européenne. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles les plus grandes banques chinoises sont présentes à Luxembourg.

Monsieur Franz Fayot souhaite également obtenir des informations au sujet des investissements des fonds dans le domaine de l'énergie nucléaire ; il est dans ce contexte d'avis que la proportion de fonds respectant les critères RSE (Responsabilité sociale des entreprises) est faible et que beaucoup de ces fonds procèdent à des investissements peu vertueux. Il voudrait donc obtenir des détails en la matière et se demande que faire pour éviter ce type d'investissements dans le futur. Après avoir rappelé que le Gouvernement précédent souhaitait introduire des critères plus sévères au niveau des investissements dans l'énergie nucléaire, Monsieur le Ministre des Finances informe que les fonds domiciliés au Luxembourg ont tendance à respecter les critères du règlement « taxonomie », sans adopter de critères plus sévères.

Monsieur Claude Haagen (LSAP) fait référence aux articles 8 et 9 du règlement sur la divulgation des informations relatives au financement durable (SFDR) ; il est d'avis que ces articles sont rédigés de manière trop vague pour permettre de contrer la pratique du *greenwashing* et se demande si des changements sont prévus dans la taxonomie par rapport à ces articles. Monsieur Gilles Roth n'a pas connaissance de changements majeurs qui seraient prévues quant à la substance du règlement de la taxonomie.

Madame Joëlle Welfring (déi gréng) comprend que Monsieur le Ministre, estimant qu'il est important d'avoir un cadre européen auquel se référer, préférerait tenir en suspens le projet de loi n°8370 précité jusqu'à ce que la nouvelle directive « omnibus » soit publiée. Elle voudrait connaître la position du Gouvernement concernant une éventuelle remise en question des critères se trouvant dans les directives CSRD et CSDDD et savoir comment il entend procéder lorsque les nouvelles dispositions européennes seront connues. Monsieur Gilles Roth informe que le Gouvernement s'est effectivement demandé s'il fallait intervenir immédiatement - quitte à devoir remodeler les dispositions législatives dans quelques mois - ou si, au contraire, il était plus opportun d'attendre les modifications qui vont être apportées prochainement par la Commission européenne, sachant que les différents acteurs de la place financière ont parfois des positions opposées en la matière. D'après ses informations, le paquet « omnibus » ne modifiera pas fondamentalement les dispositions de la CSRD et de la CSDDD. Le paquet poursuit avant tout un but de simplification, d'allègement de la charge administrative et de rationalisation des différentes normes de reporting. Monsieur le Ministre est donc d'avis qu'il faut attendre mais que, dès que les textes seront adoptés au niveau européen, le Luxembourg devra les transposer au plus vite.

Concernant ce point précis, Monsieur Laurent Mosar (CSV) rappelle qu'une discussion a eu lieu sur le sujet le 30 janvier dernier au cours d'une réunion de la Commission de la Justice. À l'instar de Monsieur le Ministre, il est également d'avis que la nouvelle réglementation « omnibus » n'apportera probablement pas de modifications majeures à la législation actuellement en vigueur et qu'il serait indiqué d'attendre que la proposition de texte européen soit déposé. Le cas échéant, les nouvelles dispositions pourraient immédiatement être transposées dans notre législation et le Luxembourg ferait partie des *first movers*.

Messieurs Laurent Mosar et Maurice Bauer partagent l'avis de Monsieur le Ministre des Finances au sujet de l'importance de la promotion de la finance durable sur la place financière de Luxembourg, ceci en favorisant une meilleure opérationnalité dans le domaine de la fintech. Dans ce contexte, ils répètent que les investissements du secteur privé doivent être développés. Pour cela, le Gouvernement devrait améliorer leur attractivité et mettre en place des incitatifs, notamment fiscaux. Monsieur Gilles Roth informe à ce sujet que plusieurs initiatives seront prises par le Gouvernement prochainement.

Dans le même ordre d'idées, Monsieur Laurent Mosar mentionne la réduction de la taxe d'abonnement pour les investissements durables (taux de 0,01%) et regrette que les conditions et critères pour obtenir ce taux réduit soient si compliqués que les fonds d'investissement éprouvent une grande frilosité à s'engager dans cette direction. Monsieur le Ministre confirme qu'à sa connaissance, un seul fonds d'investissement avait bénéficié de la taxe d'abonnement réduite prévue à l'article 174, paragraphe 3, de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif.

Suite à une question de Monsieur Maurice Bauer, Monsieur le Ministre des Finances informe encore qu'il existe plusieurs types de fonds d'investissement axés sur la durabilité dont les fonds européens d'investissement à long terme (ELTIF) qui investissent notamment dans des projets d'infrastructure.

En guise de conclusion, Monsieur Paul Galles invite Monsieur Franz Fayot à faire connaître dans les meilleurs délais sa décision quant au suivi qu'il souhaite réserver à la motion sous rubrique.

## **2. Explications concernant les investissements du Luxembourg dans le financement climatique international**

Les représentants du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité présentent le document PowerPoint repris en annexe du présent procès-verbal, lequel détaille les investissements du Luxembourg dans le financement climatique international.

Une prochaine réunion jointe entre la Commission des Finances et la Commission de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité sera fixée sous peu afin de procéder aux discussions afférentes.

## **3. Divers**

Aucun point divers n'a été abordé.

Luxembourg, le 24 février 2025

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**



# Financement Climatique International 2021-2025

## Enveloppe et orientations stratégiques

4 février 2025



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et de la Biodiversité



# Le FCI du Luxembourg jusqu'à présent



## Contexte international

- COP15 à Copenhague (2009)
  - Engagement des pays développés à atteindre dès 2020 un montant de USD 100 milliards par an en financement climatique international (FCI)
  - Décision de la création du Fonds Vert pour le Climat (*Green Climate Fund*)
- COP21 de Paris (2015)
  - L'Accord de Paris confirme le principe du FCI et l'engagement des pays développés à mobiliser au minimum USD 100 milliards par an dès 2020 (priorité pour l'adaptation et la nécessité d'évaluer par la suite l'augmentation des financements)
- COP29 de Bakou (2024)
  - Adoption du nouvel objectif de financement (NCQG) de USD 300 milliards par an à partir de 2035 en tenant compte des besoins et des priorités des pays en développement

## Contexte national

- Loi du 15 décembre 2020 relative au climat
  - Chapitre 3 Fonds Climat et Energie - Article 14 Investissements éligibles
    - » 4° financement de la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement



## ➤ Financement climatique international du Luxembourg

- Fonds nouveaux et additionnels à l'Aide Publique au Développement (APD)
- Le Luxembourg - plus grand donateur de FCI par habitant au niveau mondial
- Stratégie pour le financement climatique international  
(adoptée en 2017 puis mise à jour en 2021)
  - Distribution équilibrée entre les activités d'adaptation et d'atténuation
  - Distribution géographique équilibrée (focus sur pays partenaires, petits Etats insulaires en développement [PIED]) et pays les moins avancés [PMA])
  - Critères d'éligibilité et de sélection
  - Intégration horizontale des aspects du genre
  - Clarification des sauvegardes environnementales et sociales + liste d'exclusion
  - Accent mis sur la mobilisation des financements climatiques privés
  - Sept thèmes prioritaires

Adaptation et  
résilience au  
niveau des  
communautés

Air propre et  
ressources en  
eaux propres

Gestion  
efficace des  
ressources et  
des déchets

Faciliter  
l'adoption de la  
finance durable  
et climatique

Support pour  
le système de  
transparence  
de l'Accord de  
Paris

Migration  
climatique



## ➤ Quelques chiffres

- Enveloppe 2014-2020: EUR 120 millions
  - Enveloppe 2021-2025: EUR 220 millions
- } EUR 340 millions
- Engagements pris depuis 2014: EUR 335.57 millions
  
  - Distribution des engagements sur les différentes périodes de financement:
    - 2014-2020: EUR 123.86 millions
    - 2021-2025: EUR 181.71 millions
- } EUR 305.57 millions
- 2026-2030: EUR 30.00 millions (*GCF*)
  
  - Budget restant à engager d'ici fin 2025: EUR 34.43 millions
  - Paiements à ce jour: EUR 231.02 millions



## ➤ Quelques chiffres

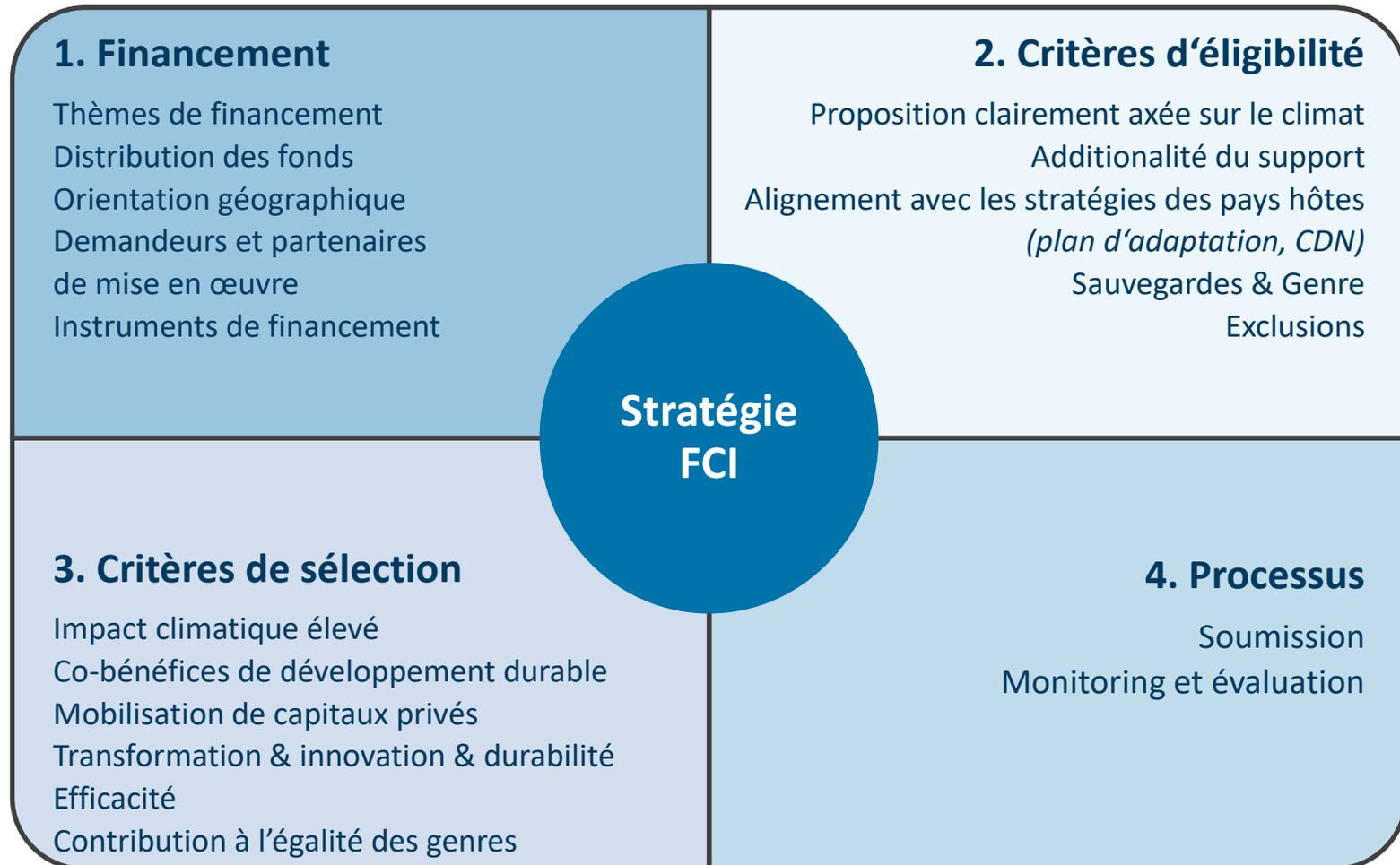
- Distribution des engagements: 59% Adaptation - 41% Atténuation (estimation grossière)
- Distribution géographique des engagements:
  - Afrique 35%
  - Asie/Pacifique 31%
  - Amérique latine et Caraïbes 20%
  - Global 14%
- Distribution selon les canaux de financement:
  - Multilateral: EUR 211.00 millions (63%)
  - Bilateral/Regional: EUR 96.34 millions (29%)
  - Bilateral NGOs: EUR 28.16 millions (8%)



# FCI 2021-2025

-

## Orientations stratégiques





## Tous les pays en développement sont éligibles

“Partenaires du dialogue sur le climat”

Pays les moins avancés

Petits États insulaires en développement (PEID)

Autres pays en développement

avec des initiatives exceptionnelles qui s'alignent sur les priorités FCI du Luxembourg, en particulier la nature, les communautés et la finance durable

Pays avec programmes de migration climatique

Pays en développement avancés

uniquement avec un fort potentiel de mobilisation de financement par le secteur privé



➤ Pas de collaboration directe avec des opérateurs économiques à ce jour



<b>Capital naturel, biodiversité, foresterie, utilisation des terres</b>	<b>Adaptation et résilience au niveau des communautés</b>	<b>Air propre et ressources en eaux propres</b>	<b>Gestion efficace des ressources et des déchets</b>	<b>Faciliter l'adoption de la finance durable et climatique</b>	<b>Support pour le système de transparence de l'Accord de Paris</b>	<b>Migration climatique</b>
<p><b>Land, Water, Food</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conservation and restoration of priority ecosystems in line with GBF : Wetlands, forests, marine environments</li> <li>• Sustainable Forest Management</li> <li>• ARR, Agroforestry</li> <li>• Forest based adaptation</li> <li>• NbS &amp; Infrastructure for coastal defense</li> <li>• Sustain. aquaculture, fisheries</li> <li>• Agriculture carbon sequestration</li> <li>• Support Debt for Nature Swaps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Early warning systems</li> <li>• Livelihoods</li> <li>• Benefit sharing</li> <li>• Initiatives such as EU Global Gateway, TEI Climate Resilience</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pollution control</li> <li>• Reduced methane from waste/waste water treatment                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Landfill</li> </ul> </li> <li>• Agriculture CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O emission reduction</li> <li>• Reduced emissions in fluorinated gases</li> <li>• E&amp;S for green enablers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Circular Economy                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plastic, E-waste</li> <li>• Ecodesign</li> </ul> </li> <li>• Solid waste value chain</li> <li>• Reduce food loss</li> <li>• Responsible consumption</li> <li>• Sustain. construction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Art. 2.1.c PA full scope</li> <li>• Blended finance</li> <li>• Project preparation support, impact reporting</li> <li>• Environmental markets Art. 6 PA</li> <li>• Results-based payments</li> <li>• Pre-financing of subsidies, outcomes</li> <li>• Regulatory support (subsidies, fees)</li> <li>• Green capital market readiness support</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• UNFCCC readiness</li> <li>• Inventories, MRV, NDCs</li> <li>• Environmental data for finance</li> <li>• Environmental, natural resource accounting</li> <li>• Environmental reporting for companies</li> <li>• Strengthening environmental agencies</li> <li>• Digitalisation, AI (climate impact &amp; risk)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Climate migration, displacement and planned relocation</li> <li>• Avert, minimize &amp; address L&amp;D</li> <li>• Comprehensive risk management approaches</li> </ul>



## Capital naturel, biodiversité, foresterie, utilisation des terres

 <p>GREEN CLIMATE FUND</p>	<p><b>Green Climate Fund</b> Le Fond Vert pour le Climat a pour principaux domaines d'activités la réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation (50%)), l'adaptation et la résilience aux changements climatiques (50%) et le co-financement par le secteur privé dans le domaine de l'action climatique.</p>
 <p>Resilient Landscapes</p>	<p><b>Resilient Landscapes</b> Le partenariat entre le Grand-Duché de Luxembourg et le CIFOR-ICRAF (<i>Center for International Forestry Research and World Agroforestry</i>) a créé une entité d'assistance technique mondiale unique et innovante – Resilient Landscapes Luxembourg (RLL) -, dans laquelle la science est mise à profit pour débloquer des investissements à fort impact dans des solutions basées sur la nature (Nbs).</p>
 <p>BNCFF Blue Natural Capital Financing Facility</p>	<p><b>Blue Natural Capital Financing Facility</b> BNCFF met l'accent sur les écosystèmes côtiers comme principaux fournisseurs de services de la biodiversité et des écosystèmes. L'objectif est de cibler des opportunités commerciales et la création de valeur dans l'économie du capital naturel côtier, en intégrant la science côtière et la technologie de données marines et en exploitant les possibilités de création de cadres politiques pour le changement climatique et d'expérience pour le financement de projets « capital naturel bleu ».</p>
	<p><b>Vanishing Treasures (Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE))</b> L'objectif de ce programme est de créer une synergie maximale entre l'adaptation au changement climatique et la conservation de la biodiversité. Le programme, lancé en 2018, vise la protection de certaines espèces emblématiques, notamment le gorille des montagnes du Virunga, le tigre royal du Bengale au Bhoutan et le léopard des neiges en Asie Centrale, menaces par les effets tangibles du changement climatique et qui comme conséquence, voient leur habitats naturels fragmentés et réduits.</p>
 <p>Forestry and Climate Change Fund</p>	<p><b>Forestry and Climate Change Fund (FCCF)</b> Le Fond a pour objectif le financement d'activités forestières durables, présentant un grand impact en matière de séquestration de carbone et d'adaptation au changement climatique dans des forêts secondaires et dégradées en Amérique Centrale. Le fond a notamment été créé en 2017 en collaboration avec « Luxembourg Microfinance and Development Fund » et un ensemble de banques (BCEE, BIL) et assureurs luxembourgeois (Foyer).</p>
 <p>Global Landscapes Forum</p>	<p><b>Global Landscapes Forum</b> L'objectif de la plateforme est de catalyser et d'accélérer l'intégration de la finance durable par le partage des connaissances et les activités de renforcement des capacités afin d'élargir les modèles de financement appropriés qui contribuent à des solutions basées sur la nature pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci à un niveau pratique. La plateforme vise à canaliser les flux financiers vers des modèles d'utilisation durable des terres qui soient durables, équitables, inclusifs et rentables afin d'atteindre les objectifs en matière de changement climatique, de biodiversité et de dégradation des sols.</p>
 <p>Restoration Seed Capital Facility</p>	<p><b>Restoration Seed Capital Facility (RSCF)</b> La RSCF soutient le développement, à un stade précoce, de projets de restauration paysagère et forestière dans les pays en développement, contribuant ainsi à l'adaptation au et à l'atténuation du changement climatique, à la conservation de la biodiversité et au développement de moyens de subsistance durables. La RSCF a été lancée en 2020 par le biais d'une collaboration entre les gouvernements luxembourgeois et allemand, le PNUE et la « Frankfurt School of Finance and Management ».</p>



## Adaptation et résilience au niveau des communautés



### Green Climate Fund

Le Fond Vert pour le Climat a pour principaux domaines d'activités la réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation (50%)), l'adaptation et la résilience aux changements climatiques (50%) et le co-financement par le secteur privé dans le domaine de l'action climatique.



### Vanishing Treasures (Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE))

L'objectif de ce programme est de créer une synergie maximale entre l'adaptation au changement climatique et la conservation de la biodiversité. Le programme, lancé en 2018, vise la protection de certaines espèces emblématiques, notamment le gorille des montagnes du Virunga, le tigre royal du Bengale au Bhutan et le léopard des neiges en Asie Centrale, menaces par les effets tangibles du changement climatique et qui comme conséquence, voient leur habitats naturels fragmentés et réduits.



### LUXDEV - Climate Adaptation and Resilience in Thua Thien Hue Province – Vietnam

Le projet visait à accroître la résilience et la capacité d'adaptation aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles dans les communes côtières et lagunaires. Il a ciblé 55 500 ménages dans 29 communes.



### Adaptation Fund

Lors de la COP27 de Charm el-Cheikh, le Luxembourg a annoncé une nouvelle contribution de 1 million EUR au Fonds d'Adaptation de la CCNUCC. Cette contribution a été annoncée officiellement lors du « Contributor Dialogue » du Fonds d'Adaptation, qui a eu lieu en date du 4 décembre 2023, lors de la COP28 à Dubaï. En tout, le Luxembourg a déjà contribué une enveloppe de 3 millions EUR au Fonds d'Adaptation depuis 2015.

46 projets ONG



## Adaptation et résilience au niveau des communautés - Pertes et Dommages -



### Climate Risk Early Warning Systems (CREWS)

CREWS est un partenariat mondial dédié au renforcement des systèmes d'alerte précoce et à l'amélioration de la résilience face aux risques climatiques dans les pays les plus vulnérables. Créé pour soutenir la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et de l'Accord de Paris, CREWS se concentre sur le renforcement des capacités des services météorologiques et hydrologiques nationaux, des agences de gestion des catastrophes et d'autres institutions pertinentes.



### Santiago Network

Le Santiago Network catalyse l'assistance technique de diverses organisations, agences, réseaux et experts pour aider les pays en développement à éviter, minimiser et remédier aux pertes et dommages causés par le changement climatique. Le réseau de Santiago a été créé lors de la COP25 en décembre 2019.



### Global Shield against Climate Risks

Lancé en novembre 2022 lors de la COP27, le Global Shield contre les risques climatiques vise à combler les lacunes de protection dans les pays vulnérables au climat en utilisant un ensemble d'outils financiers pré-arrangés. Grâce à cette approche, le Global Shield garantit une réponse rapide en cas de catastrophe, réduisant ainsi les coûts de suivi et accélérant la reprise économique.

### Fund for Responding to Loss and Damage

Le Fond a été créé à la suite de l'accord historique de la COP28 à Dubaï et vise à rendre opérationnels les nouveaux arrangements de financement, y compris un fonds, pour répondre aux pertes et aux dommages et à fournir des principes fondamentaux pour guider sa gouvernance et ses arrangements institutionnels, tels que contenus dans l'instrument de gouvernance du Fonds.



## Air propre et ressources en eaux propres



### Green Climate Fund

Le Fond Vert pour le Climat a pour principaux domaines d'activités la réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation (50%)), l'adaptation et la résilience aux changements climatiques (50%) et le co-financement par le secteur privé dans le domaine de l'action climatique.



### LUXDEV – Programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement (Cabo Verde – PIC DCE)

Le programme, qui s'inscrit dans la continuité des interventions précédentes dans le secteur, vise à augmenter la disponibilité et à réduire le coût de l'eau potable (principalement dessalée), ainsi qu'à assurer l'accès durable aux services d'assainissement. Plus précisément, la contribution du MECB permettra l'installation de systèmes d'énergie solaire pour augmenter l'efficacité énergétique lors des processus de production et de distribution/de pompage d'eau potable, respectivement d'assainissement des eaux usées.



### Global Green Growth Institute (GGGI) – Enhancing resilience to climate through solar power driven access to water (Vanuatu)

Le projet lancé en 2018 et dirigé par le *Global Green Growth Institute* (GGGI) a pour but d'accroître la résilience dans les communautés rurales de Vanuatu, pour faire face aux conséquences du changement climatique, telles que des périodes de sécheresse et la survenance de cyclones tropicaux, à travers l'implémentation de pompes à eau fonctionnant à l'énergie solaire et le renforcement de l'environnement institutionnel pour la gestion de systèmes de pompes solaires et des ressources en eau.



### Global Green Growth Institute (GGGI) – Green Secondary Cities Wastewater, Plastic Waste and WEEE Management: Innovation Business Model for Recycling and Valorization (Senegal)

Le projet lancé en 2018 et dirigé par le GGGI a pour objectif de concevoir des modèles d'affaires novateurs pour le recyclage et la valorisation de déchets dans les villes secondaires pour créer des emplois verts et améliorer la qualité de l'assainissement dans trois villes (Tivaouane, Touba, Dakar). Le projet vise un impact sur l'environnement, le chômage et le comportement à travers un meilleur niveau de vie en apportant des améliorations durables sur les revenus et la vie des bénéficiaires avec la création d'emplois verts et services verts tout en favorisant une perspective verte en matière d'accès à un service de gestion durable, fiable et abordable du plastique, des boues fécales et déchets d'équipements électriques et électroniques.



## Gestion efficace des ressources et des déchets



### Green Climate Fund

Le Fond Vert pour le Climat a pour principaux domaines d'activités la réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation (50%)), l'adaptation et la résilience aux changements climatiques (50%) et le co-financement par le secteur privé dans le domaine de l'action climatique.



### LUXDEV – Energy efficient lighting NAMA Pilot Hue City (Vietnam)

Projet lancé officiellement en juin 2018 et dirigé par LuxDev. Il s'agit ici d'un projet d'atténuation des gaz à effet de serre visant l'amélioration de l'efficacité énergétique, en remplaçant les lampes conventionnelles énergivores et de faible qualité par des diodes électroluminescentes (LED) à faible consommation d'énergie et de haute qualité, dans les bâtiments publics et infrastructures publiques, surtout dans le domaine de l'éclairage.



### Global Green Growth Institute (GGGI) – Green Secondary Cities Wastewater, Plastic Waste and WEEE Management: Innovation Business Model for Recycling and Valorization (Senegal)

Le projet lancé en 2018 et dirigé par le GGGI a pour objectif de concevoir des modèles d'affaires novateurs pour le recyclage et la valorisation de déchets dans les villes secondaires pour créer des emplois verts et améliorer la qualité de l'assainissement dans trois villes (Tivaouane, Touba, Dakar). Le projet vise un impact sur l'environnement, le chômage et le comportement à travers un meilleur niveau de vie en apportant des améliorations durables sur les revenus et la vie des bénéficiaires avec la création d'emplois verts et services verts tout en favorisant une perspective verte en matière d'accès à un service de gestion durable, fiable et abordable du plastique, des boues fécales et déchets d'équipements électriques et électroniques.



### Global Green Growth Institute (GGGI) – Waste to Resources: Improving Municipal Solid Waste and Hazardous Waste Management in Rwanda

Le projet vise à adopter des approches intégrées de gestion durable des déchets et des modèles commerciaux d'économie circulaire pour augmenter la capacité du système actuel de gestion des déchets dans la ville de Kigali et dans certaines zones urbaines du pays avec les résultats suivants: i) Séparation et valorisation des déchets organiques et plastiques afin de minimiser les déchets éliminés sur le site d'élimination de Nduba à Kigali ; ii) Amélioration du taux de collecte et de la gestion des déchets électroniques à Kigali et dans les villes secondaires ; iii) Amélioration de la politique et l'environnement réglementaire et l'amélioration des capacités grâce au développement des compétences et à l'échange de connaissances.



## Faciliter l'adoption de la finance durable et climatique



### Green Climate Fund

Le Fond Vert pour le Climat a pour principaux domaines d'activités la réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation (50%)), l'adaptation et la résilience aux changements climatiques (50%) et le co-financement par le secteur privé dans le domaine de l'action climatique.



### Luxembourg – EIB Finance Platform (LCFP)

Créée en septembre 2017, la plateforme conjointe de l'Etat et de la Banque Européenne d'Investissement vise à réduire les risques liés aux investissements climatiques en investissant dans des fonds de capital à plusieurs niveaux (*layered capital funds*). Les fonds sélectionnés peuvent ainsi investir dans des projets innovants plus risqués et à fort impact climatique dans les économies émergentes. La LCFP permet d'accroître l'effet de levier sur les investissements du secteur privé tout en atténuant les risques financiers des partenaires privés. Investissements dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de l'adaptation au changement climatique, de la durabilité environnementales, l'accès à l'énergie, de l'utilisation durable et de la restauration des terres.



### International Climate Finance Accelerator Luxembourg

Partenariat public-privé créé en juin 2017 qui offre son support à des gestionnaires de fonds d'investissement naissants et innovateurs, souhaitant investir dans des projets efficaces avec un impact mesurable dans la lutte contre le changement climatique. Pendant ce programme de deux ans, les gestionnaires de fonds sélectionnés ont accès à un soutien financier, à des formations sur un large éventail de sujets, à l'encadrement par un coach expérimenté et d'autres avantages.



### City Climate Finance Gap Fund (CCFGF)

Le CCFGF est mis en œuvre par la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement dont l'objectif principal est de remédier au manque critique de subventions et de ressources nécessaires à la maturation de pipelines de projets, dès leur conception jusqu'au stade où ces derniers pourront être pris en charge par des facilités de préparation de projets. Le fonds permettra d'accroître à moyen terme la liste de projets d'infrastructures urbaines, intelligentes, bancables et de haute qualité. Le focus est porté sur l'atténuation du et l'adaptation au changement climatique, l'énergie, le transport et l'infrastructure. Le CCFGF sera crucial pour la transformation du système de financement climatique urbain en général.



### Global Green Growth Institute (GGGI) – Global Trust Fund on Sustainable Finance Instruments

L'objectif du programme vise à renforcer le marché des émissions obligataires vertes/durables (*green/sustainable bond issuances*) dans les pays en développement. Selon les estimations préliminaires de GGGI, le programme économisera environ 100 millions de tCO<sub>2</sub>e et fournira des avantages d'adaptation au climat à environ 1 million de personnes (au moins 50% de femmes). Les résultats attendus concernent quatre volets : i) Renforcement des cadres politiques nationaux entraînant une augmentation du volume et de l'ambition des émissions d'obligations thématiques. ii) Renforcement de la capacité des acteurs publics et privés à participer et à contribuer au marché obligataire thématique mondial. iii) Émissions d'obligations thématiques réalisées pour USD 2 milliards. iv) Partage de connaissances du programme aux niveaux mondial, régional et local.



### Restoration Seed Capital Facility (RSCF)

La RSCF soutient le développement, à un stade précoce, de projets de restauration paysagère et forestière dans les pays en développement, contribuant ainsi à l'adaptation au et à l'atténuation du changement climatique, à la conservation de la biodiversité et au développement de moyens de subsistance durables. La RSCF a été lancée en 2020 par le biais d'une collaboration entre les gouvernements luxembourgeois et allemand, le PNUE et la « Frankfurt School of Finance and Management ».



## Support pour le système de transparence de l'Accord de Paris



### **LUXDEV – Programme d'appui au renforcement de la gouvernance et de l'action climatique (Cabo Verde – PIC DCE)**

L'objectif du programme consiste à soutenir le Cabo Verde dans la mise en œuvre de sa nouvelle politique climatique, telle que matérialisée par la mise à jour, avec soutien du Luxembourg, de ses Contributions déterminées au niveau national (NDC) et de son Plan national d'adaptation (NAP). Ainsi, le programme mettra l'accent sur le renforcement des capacités en termes de gouvernance climatique à plusieurs niveaux, à travers l'installation d'un Conseil national du climat, la création d'un Département du climat au sein Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, le renforcement de l'action climatique au niveau municipal ainsi que la création d'un Forum du climat pour renforcer l'engagement et l'implication des citoyennes et citoyens.

Un deuxième volet central sera l'appui à la mobilisation de fonds climatiques, tout comme le financement de mesures d'adaptation aux changements climatiques implémentées au niveau local.



### **Green Climate Fund**

Le Fond Vert pour le Climat a pour principaux domaines d'activités la réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation (50%)), l'adaptation et la résilience aux changements climatiques (50%) et le co-financement par le secteur privé dans le domaine de l'action climatique.



**FCI 2026-2030**

-

**Enveloppe financière**



➤ Période 2014 – 2020 : 120 millions €

➤ Période 2021 – 2025 : 220 millions €

➤ Période 2026 – 2030 :

- 320 millions € (+45% par rapport à la période précédente)

2026	2027	2028	2029	2030
45	52,5	60	72,5	90



# Stratégie FCI 2026-2030

-

## Prochaines étapes



## Révision de la stratégie FCI 2021-2025

- Mi-Mars à juin: Etude menée par un consultant externe
- Début juillet: Restitution de l'étude

Q1 & Q2 2025

## Elaboration de la nouvelle stratégie FCI 2026-2030

- Rédaction de la nouvelle stratégie
- Consultations internes
- Consultation du comité FCE
- Consultation des parties prenantes
- Finalisation suite aux consultations
- Layout du support final
- Présentation de la nouvelle stratégie

Q3 2025

Q4 2025